

**125 ans de l'école de Chaillot**

le 19 novembre 2012

Cité de l'Architecture et du Patrimoine

Cette manifestation s'est déroulée en plusieurs temps :

- 9h à 16h30 : Colloque Patrimoine (s), Formation et Recherche,
- 16h30 à 17h30 : Dédicaces des trois auteurs du livre publié pour les 125 ans de l'Ecole de Chaillot, Florence Contenay, Benjamin Mouton et Jean-Marie Pérouse de Montclos : « L'Ecole de Chaillot, une aventure des savoirs et des pratiques (Architecture et Patrimoine) », Editions des Cendres et Cité de l'Architecture et du Patrimoine.
- 17h30 : Remise des diplômes de spécialisation et d'approfondissement (D.S.A.),
- 18h45 : Inauguration de l'exposition « L'école de Chaillot 1887-2012 », ouverte jusqu'au 28 février 2013.
- 19h30 : manifestation clôturée par un cocktail.

**COLLOQUE :**

Après un mot d'accueil par **Luc Lièvre**, président par intérim de la Cité, au cours duquel il évoque le créateur de l'école, Anatole de Baudot, et annonce l'initiative de la ministre Filippetti de réformer l'enseignement de l'Architecture.

**Bertrand-Pierre Galley**, directeur des patrimoines par intérim, évoque ensuite les 50 ans de la loi Malraux, et la préparation des 100 ans de la loi de 1913 ; après les ACMH, les jeunes diplômés de l'école de Chaillot, DSA, peuvent intervenir sur les Monuments Historiques.

**Mireille Grubert**, directrice de l'école, insiste sur le rôle international de l'école, avec ses antennes dans les Balkans, en Tunisie, Italie et Chine, celle de Syrie étant fermée, et son ouverture sur les maîtres d'ouvrage et le grand public, avec les

cours publics (cycle 2012/2013 sur « Histoire et actualité des architectures rurales dans leur paysage »).

TABLE RONDE 1, animée par Alexandre Gady : il évoque les pionniers de l'enseignement de l'architecture, François Blondel (puis Jacques-François), jusqu'à la prise de conscience tardive du patrimoine, après la Révolution.

Il rappelle la constitution, lors de la décentralisation de 1982, des COREPHAE, puis des CRPS, enfin le rôle de Malraux.

Il interroge les intervenants sur l'expertise en matière de patrimoine : enseignants, architectes, élus ou fonctionnaires de l'Etat ?

Enfin il dénonce les excès d'un Viollet le Duc, les erreurs de choix sur les Halles Baltard, certaines restaurations (Hôtel Guénégaud, cathédrale de Beauvais), et souhaite l'ouverture des commissions administratives à la société civile, en déclarant que l'UNESCO déplorait un manque de concertation en France.

Les intervenants :

**Vincent Eblé**, sénateur, rapporteur des Affaires Culturelles, se dit « élu généraliste », et rappelle lui aussi les étapes de la protection, 1913, 1930, 1943, 1962 et 1972 (UNESCO)...

La société civile peut défendre ou dénoncer ce qui est nuisible ; l'application des chartes ou d'autres prescriptions par les ABF est ambiguë, et pose question (problème de pédagogie ?).

**François Chatillon**, ACMH, revient sur la fin du XIXème, et le rôle des architectes diocésains, peu formés sur le Moyen-Age et la Renaissance, et l'enseignement d'Anatole de Baudot (retour à l'Antique). Selon lui, les élèves de Chaillot, déjà architectes, ne peuvent accéder en deux ans à l'expertise ! La formation est centrée sur la construction, ses techniques, ses outils et ses matériaux, en partenariat avec d'autres experts. Il recommande le dialogue interdisciplinaire : on est légitime si on maîtrise son domaine.

**Gilles Bayon de la Tour**, se dit « consommateur de patrimoine », à la fois promoteur immobilier et restaurateur de MH (membre de la DH) ; il rappelle que la moitié des 40.000 MH sont privés, et que le rôle des opérateurs financiers privés augmente, apportant des

solutions pour l'usage des bâtiments (ce qui fait défaut dans le public). Les privés ont la passion pour leur MH, ce que n'ont pas de nombreux maires.

Il salue la liberté rendue aux propriétaires de pouvoir choisir l'architecte, ce qui permet d'instaurer une plus grande complicité, et de privilégier la proximité indispensable pour l'efficacité. Les ABF sont essentiels dans l'univers « ubuesque » des DRAC.

**Frédéric Auclair**, président de l'association des ABF, rappelle qu'il a fait front pendant la période de crise et dénonce certaines décisions aberrantes !

Il revient sur Viollet le Duc pour saluer son rôle d'éducation des masses, et son action pour obliger les élus à se parfaire...

Il évoque la réforme actuelle des écoles d'architecture après la « culture de la rupture de l'après 68 ».

**Galina Pirovska**, évoque le cas de son Institut de Bulgarie, et les lois sur le patrimoine édictées après le totalitarisme, ayant permis une mise en valeur des sites par des études pluridisciplinaires (fouilles, réhabilitation et reconstruction : le cas de l'ancien stade de Plovdiv), permettant une relance économique.

Dans la discussion, le sénateur Eblé revient sur le rôle des ACMH, utile dans le cas d'églises rurales : les communes sont incapables de financer et l'État fait avancer les choses...

F. Châtillon émet le vœu d'une juste réglementation en 2013 afin d'assurer en priorité la sécurité ; il dénonce l'absence d'architecte pour des chantiers inférieurs à 170 m<sup>2</sup>.

TABLE RONDE 2, animée par **Maryline Laplace**, enseignement supérieur et recherche en architecture à la direction des patrimoines : présente les intervenants sur l'école de Chaillot :

**Benjamin Mouton**, ACMH, revient sur l'enseignement d'Anatole de Baudot (1887-1915), auquel succédera Paul Léon, qui refondera en 1920 le « cours du Trocadéro ».

L'École des Beaux-Arts prendra le relais en 1937, avec une période d'arrêt de 1966 à 1971.

L'école de Chaillot apporte une formation à la maîtrise d'œuvre ; le niveau de compétence est-il suffisant : deux jours de cours par

quinzaine sur deux ans? Avec 30 enseignants « fines lames », c'est un peu l'école polytechnique du patrimoine !

A partir de 1994, ouverture à la stratégie du diagnostic.

Un nouveau concours ACMH aura lieu en 2013.

Il évoque les ateliers extérieurs, Bulgarie, Roumanie, Écosse, Italie, Chine et Syrie, et une large ouverture aux artisans et compagnons, dans les ateliers de l'Isle d'Abeau, et de la Paix Dieu en Belgique.

**Charlotte Hubert**, architecte du patrimoine 2003, a fondé en 2005 l'agence H2O, qui intervient sur le patrimoine : 3 exemples

- la place du Familistère à Guise, dans l'Aisne,
- la couverture du château de Clères, en Seine Maritime,
- réhabilitation d'un immeuble haussmannien à Paris 11<sup>ème</sup>.

**Lorenzo Diez**, directeur ENSA Nancy, professeur à Chaillot, rappelle l'impact de la loi Malraux sur le patrimoine urbain : conserver et améliorer les conditions de vie ; il évoque le cas de Cluny, abbaye « mémoire » et ville « monument ».

**Anne Cazabat**, architecte du patrimoine, DSA 2011 : l'école de Chaillot permet une réflexion pluridisciplinaire (ingénieurs, archéologues, écologistes, etc.) face aux élus ; elle évoque le passage des ZPPAUP aux AVAP, les lois de modernisation (agriculture, pêche, énergie) et celle de 1993 sur le paysage et la préservation du boisement.

**Alain Marinós**, chargé de la formation des Architectes Urbanistes de l'État, lance « nous ne restaurons pas pour le passé mais pour le futur », et présente les portraits de tous les enseignants, et son expérience internationale.

**France Poulain**, STAP de l'Eure, AUE, rappelle le passage des DDE à la Culture (400 AUE seulement) ; la RGPP a entraîné un brouillage des missions entre les ministères ; il faut assurer la cohésion sur les territoires.

**Daniela Esposito**, professeur à la Sapienza de Rome, dans une école fondée en 1919, pour des ingénieurs, historiens de l'Art et archéologues, dans un esprit de pluridisciplinarité (5 ans débouchant sur un doctorat de recherche) ; elle coopère avec Chaillot depuis 2009, et envisage la tenue de séminaires.

TABLE RONDE 3, animée par **Nathalie Mezureux**, ENSA Lyon, 1<sup>ère</sup> promotion d'AUE, évoque les changements depuis 2005 dans le métier d'architecte, l'évolution vers la recherche (système universitaire).

**Yannis Tsiomis**, EHESS et ENSA Paris la Villette, rappelle le lien entre savoir et savoir faire ; une activité de recherche est possible après Chaillot, mais difficile dans une école d'architecture.

**Isabelle Pallot-Frossard**, directrice Laboratoire MH, développe l'idée que la connaissance est fondée sur la recherche ; l'architecte est un chef d'orchestre, en lien avec de nombreux spécialistes : on a besoin d'experts modestes, ne se sentant pas « propriétaires » du monument étudié ! Il existe à Paris I un doctorat en « restauration et conservation du patrimoine » ; il faudrait prévoir un doctorat en « architecture sur le patrimoine ».

**Nicolas Faucherre**, historien de l'art, évoque les travaux dans les différents ateliers (Blaye, Beaucaire, Nauplie, Vitré) ; les connaissances reçues à Chaillot concernent la typologie, mais les élèves ne sont pas formés à la recherche historique.

**Jean-Philippe Garric**, ENSA Paris Belleville, a fait sa thèse avec Françoise Choay ; une connaissance généraliste peut être associée à une recherche spécialisée : le doctorat permet la reconnaissance, un statut de « chef d'équipe ».

**Mme Shao Yong**, diplômée de Chaillot, professeur à Shangaï, évoque les formations en Chine, et la proportion d'élèves qui présentent un doctorat (20% d'une promotion) ; après les démolitions d'après guerre, les recherches récentes permettent la mise en valeur de l'architecture art déco, et la revitalisation de secteurs sauvegardés.

Alain Marinos précise que l'expérience française n'a pas été copiée mais adaptée à la Chine.

**Stéphane Garnero**, docteur en restauration, après une formation éclectique (école polytechnique de Turin) : le restaurateur doit avoir des bases rigoureuses, résultant des écoles de l'ensemble du monde.

La discussion porte sur les doctorats, M. Mouton estime qu'un maître d'œuvre doit rester généraliste, car un doctorat l'enfermerait dans une spécialité (et il serait donc déconnecté de

la réalité d'un chantier) ; Isabelle Pallot répond qu'on peut être spécialiste, et écouter les autres dans une coopération. M. Tsiomis ajoute qu'il ne faut pas comparer doctorat d'université et doctorat d'architecture ; Frédéric Guillet, ACMH, déplore une absence de connaissances en histoire de l'art : on détruit par ignorance, en France et à l'étranger.

Mireille Grubert précise qu'il existe 4 professeurs HDR à Chaillot, et reprend l'idée de créer un doctorat d'architecture sur le patrimoine, avec le soutien de l'ANR.

En conclusion, cinq élèves ont livré leurs réactions :

Question de l'instruction de PLU par du personnel des DDT non formés !

Pas de liens entre les formations de DSA et AUE à Chaillot.

Risque d'instauration d'une prépa à Chaillot : ce doit être le rôle des écoles d'architecture.

REMISE DES DIPLOMES (38 pour la promotion 2012), par Vincent Bergeot, nouveau directeur général des patrimoines. Il déclare que le ministère de la Culture prendra des initiatives en concertation avec les ministères de l'Écologie et du Logement.